

ETUDE PROSPECTIVE ADOUR 2050 RAPPORT DE PHASE 2 : ELABORATION COLLECTIVE DE SCENARIOS ALTERNATIFS ET CHOIX DES SCENARIOS ADMISSIBLES



L'étude prospective Adour 2050 concernant la phase 2 se compose de deux documents : le rapport technique et la synthèse des scénariis de développement socio-économique. Elle complète l'étude Adour 2050 de la phase 1, publiée en 2017. Concernant la phase 2, le rapport technique présente le processus et la méthode d'élaboration et d'évaluation des scénariis alternatifs du territoire de l'Adour et des côtiers basques à l'horizon 2050. La synthèse pédagogique dresse les principaux résultats de la phase d'élaboration et d'évaluation des scénariis alternatifs de la Prospective Adour 2050. Elle indique également les messages clés de cette phase d'exploration des scénariis. Conclusion de l'étude.

Auteurs du document : AEAG, CACG, INSTITUTION ADOUR, REGION NOUVELLE AQUITAINE, REGION OCCITANIE, ACTEON, FUTURIBLES

Obtenir le document : [Agence de l'Eau Adour Garonne](#)

Diffuseur des métadonnées : Agence de l'Eau Adour Garonne

Mots clés : POLITIQUE DE L EAU, PROSPECTIVE, SCENARIO TENDANCIEL, DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, AGRICULTURE, GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU, CHANGEMENT CLIMATIQUE, URBANISATION, TOURISME, INONDATION, CATASTROPHE NATURELLE, ECOSYSTEME AQUATIQUE, ACTEUR DE L EAU, DEBAT PUBLIC, ECOTOURISME

Thème (issu du Text Mining) : TYPOLOGIE DES EAUX, AGRICULTURE, MOT OUTIL

Date : 2018-01-01

Type de ressource : Document

Format : text/xml

Identifiant Documentaire : AD 33726/1-2

Langue : Français

Télécharger les documents : http://oai.eau-adour-garonne.fr/oai-documents/61856/GED_00000000.pdf
http://oai.eau-adour-garonne.fr/oai-documents/61856/GED_00000001.pdf
<https://www.institution-adour.fr/documents-adour-2050.html>

Département : LANDES (40), PYRENEES-ATLANTIQUES (64)

Sous bassin DCE : FRF_ADOU

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/etude-prospective-adour-2050-rapport-de-phase-2-elaboration-collective-de-scenarios-alternatifs-et-c0>

Evaluer cette notice: